

- **QU'EST-CE QUE C'EST ?**

C'est la technique chirurgicale utilisée pour la cure chirurgicale d'une maladie de Dupuytren. Il s'agit d'une fibrose d'origine inconnue de l'aponévrose située sous la peau, avec un facteur familial parfois retrouvé, entraînant l'apparition de nodules puis de cordes pouvant entraîner une rétraction progressive de un ou plusieurs doigts.

En accord avec votre chirurgien et selon la balance bénéfice/risque, il vous a été proposé une fasciectomy chirurgicale. Le chirurgien vous a expliqué les autres alternatives. Il va de soi que votre chirurgien pourra dans le cas échéant, en fonction des découvertes per-opératoires ou d'une difficulté rencontrée, procéder à une autre technique jugée par lui plus profitable à votre cas spécifique.

- **AVANT LE TRAITEMENT** - Un bilan d'imagerie peut être demandé par votre chirurgien avec une échographie, mais le diagnostic en demeure clinique.
- **QUEL TRAITEMENT ?** L'intervention chirurgicale est le plus souvent réalisée sous anesthésie locorégionale. Le chirurgien réalise une ou plusieurs incisions sinueuses, transversales, ou fera appel à des Z ou à des greffes de peau. L'intervention consiste en l'exérèse la plus complète possible du tissu fibreux qui constitue la maladie et provoque la rétraction. Le but est d'essayer d'obtenir la meilleure extension possible du ou des doigts.
- **APRÈS L'INTERVENTION** - L'hospitalisation est le plus souvent ambulatoire. La mobilisation des doigts et du poignet est généralement immédiate ou au bout de quelques jours. La surveillance ultérieure des pansements, la couverture anti-douleurs ainsi que les rendez-vous de contrôle vous seront indiqués au cas par cas par votre chirurgien. Toutefois cette intervention justifie souvent une rééducation adaptée rapide, une ou des orthèses spécifiques statiques ou souvent dynamiques thermoformables.

- **COMPLICATIONS**

Les plus fréquentes :

- Comme toute chirurgie, il existe un risque d'hématome qui se résorbe en règle générale tout seul. Il peut exceptionnellement nécessiter une ponction évacuatrice ou un drainage chirurgical.

- L'algodystrophie est un phénomène douloureux et inflammatoire encore mal compris. Elle est traitée médicalement et peut durer plusieurs mois (voire parfois des années), entraînant une prise en charge spécifique avec rééducation adaptée, bilans complémentaires et parfois prise en charge spécifique de la douleur. Elle est imprévisible dans sa survenue comme dans son évolution et ses séquelles potentielles. Elle n'est pas rare pour cette intervention.

- Une atteinte nerveuse d'un des nerfs du doigt concerné (pris dans un tissu fibreux cicatriciel ou exceptionnellement section de celui-ci) est toujours possible. Par contre, une sensation moindre sur le ou les doigts opérés peut survenir pendant une période transitoire.

Plus rarement :

- L'infection profonde est exceptionnelle. Elle peut nécessiter une nouvelle chirurgie et un traitement prolongé par antibiotiques. Il vous est fortement déconseillé de fumer pendant la période de cicatrisation, le tabagisme augmentant de manière significative le taux d'infection.

- Une atteinte vasculaire est très rare, survenant souvent dans des formes extrêmement graves, celle-ci peut exceptionnellement conduire à un geste d'amputation.

La cicatrice peut rester gonflée et sensible pendant plusieurs semaines. Une raideur temporaire est de règle, et va souvent justifier une rééducation complémentaire. Une diminution séquellaire de la mobilité du doigt peut être observée, en fonction de la localisation de l'atteinte, de son degré d'importance, des possibilités chirurgicales pendant l'opération, et de facteurs imprévisibles.

La liste n'est pas exhaustive et une complication particulièrement exceptionnelle peut survenir, liée à l'état local ou à une variabilité technique. Toutes les complications ne peuvent être précisées, ce que vous avez compris et accepté.

- **LES RÉSULTATS À ESPÉRER** - Le traitement chirurgical est un geste chirurgical conséquent mais bien codifié. Il permet une stabilisation et une amélioration conséquente de l'évolution de la maladie. La récupération demande souvent plusieurs mois, celle-ci n'est pas toujours totale notamment l'extension finale du doigt n'est pas toujours totale.
- **EN RÉSUMÉ** - Le traitement chirurgical de la maladie de Dupuytren est une intervention justifiée devant l'aggravation progressive avec rétraction plus ou moins importante d'un ou plusieurs doigts. Le geste chirurgical en est bien codifié, les résultats en sont le plus souvent bons, mais il n'est pas rare que la récupération ne soit pas totale. Des complications, le plus souvent transitoires, ne sont pas exceptionnelles.

Date de remise de document au patient(e) :

CONSENTEMENT ECLAIRE MUTUEL

Au cours de la consultation du/...../..... le Dr; m'a proposé une intervention chirurgicale prévue le/...../.....

J'ai reçu du médecin des informations claires et précises concernant l'évolution spontanée des troubles ou de la maladie dont je souffre, au cas où je ne me ferai pas opérer.

Il m'a exposé les bénéfices attendus de cette intervention, les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer, et les éventuelles autres solutions thérapeutiques.

J'ai été informé que toute intervention chirurgicale comporte un taux de complications et de risques, y compris vitaux, tenant non seulement à la pathologie dont je suis affecté(e), mais également à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles.

J'ai également été prévenu(e) qu'au cours de l'intervention, le praticien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des gestes complémentaires ou différentes de ceux prévus initialement.

Toutes ces informations m'ont été données oralement.

Je m'engage expressément à me rendre à vos consultations et à me soumettre à tous les soins et recommandations que vous me prescrirez en pré et post-opératoire.

Je reconnais que la nature de l'intervention ainsi que ses avantages et risques m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il m'a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées. J'autorise et sollicite dans ces conditions, le praticien à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire.

Fait à **St Herblain**, le.....

Nom :

Prénom :

Signature à faire précéder de la mention manuscrite "lu et approuvé" :